

Classification des déchets

Inertes Principaux

Terre
Pierre
Béton
Ciment
Terre Cuite
Porcelaine
Faïence
Ardoise
Parpaing
Fibrociment
Céramique
Matériaux à base de Gypse
Enrobé bitumineux et asphalte coulé
Autres matériaux sans goudron
Enrobé bitumineux et asphalte coulé
Autres matériaux sans goudron
Plâtre
Plâtre + laine minérale
Plâtre cartonné

DIB Principaux

Plâtre + polystyrène expansé
Plâtre + filasse
Plâtre + mélange de carton, bois et acier
Béton cellulaire
Métaux
Verre
Bois non traité
Plastiques
Laine de Verre
Quincaillerie
PVC
Pots de peinture et vernis à l'eau
Colles et mastics à l'eau
Colles et mastics séchés
Emballage papier, carton, plastique
Textiles
Équipements électroniques
Piles et accumulateurs (sauf plomb, Ni cd, Mercure)

DIS (déchets dangereux)

Produits de protection du bois

Produits de peinture contenant des solvants
Huiles hydrauliques
Liquides de frein
Huiles moteur
Huiles de boîtes
Produits explosifs
Accumulateurs au plomb et Ni cd
Amiante

Caractéristiques des types d'Installations de stockage

Type de stockage

Type de déchet

Classe 1
Classe 2
Classe 3

Déchets dangereux (DIS)
Déchets banales (DIB)
Déchets Inertes (DI)

Classification des déchets

Déchets Inertes (DI) : ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune réaction chimique, physique ou biologique durant le stockage.

Déchets Industriels Banals (DIB) : également classés comme « déchets ménagers et assimilés » : sont produits par l'industrie, artisanat, le commerce et les services, ne présentent pas de caractère dangereux ou toxiques et ne sont pas inertes. Dans cette catégorie, les déchets d'emballages (DEIC) soumis à des objectifs stricts de valorisation seront utilement traités séparément.

Déchets Industriels Spéciaux (DIS) ou Déchets Industriels Dangereux (DID) : contiennent des substances toxiques et nécessitent des traitements spécifiques à leur élimination.